



Projet – SWISS MRI incidentes register

Équipe du projet :

- Jannick Flury (JFL), HRC
- Solene Adamastor Dos Santos (SAD), HUG
- Olivia Sandoz Otheneret (OSA), RHNE
- Mathieu Zahno (MZA), HRC
- Laurent Marmy (LMA), HESAV
- Switinder Singh Ghotra (SGH), ASTRM / HESAV / CHUV

Introduction au projet

L'imagerie par résonance magnétique (IRM) est une modalité d'imagerie largement utilisée et réputée pour sa sécurité, car elle n'utilise pas de rayonnements ionisants. Cependant, des incidents et quasi-incidents peuvent survenir en lien avec les champs magnétiques, les systèmes cryogéniques, les brûlures radiofréquences ou encore la gestion des patients. À ce jour, il n'existe pas en Suisse de registre national permettant de collecter et d'analyser systématiquement ces événements. La mise en place d'une base de données centralisée vise à mieux comprendre les problématiques de sécurité liées à l'IRM, à promouvoir une culture de sécurité et à soutenir l'amélioration continue des pratiques cliniques dans les établissements de santé.

Objectif

L'objectif principal est de développer un registre national des incidents en IRM permettant de collecter, recenser et analyser les incidents et quasi-incidents survenant dans les institutions de santé suisses.

- Permettre d'optimiser les prises en charge des patients dans tous les sites, améliorer la qualité ainsi que la sécurité de nos patients
- Identifier les risques et prévenir la répétition d'incidents similaires
- Faciliter l'analyse et adapter la législation (actuellement en zone grise)
- Avoir de la matière à présenter à l'OFSP pour revoir la considération du TRM au poste IRM et légitimer notre présence sur le plan législatif

Méthode

Les données seront collectées via un formulaire en ligne (LimeSurvey) disponible en français, allemand, italien et anglais.

Les professionnel·le·s impliqué·e·s dans l'IRM (technicien·ne·s en radiologie médicale, radiologues, physicien·ne·s, technicien·ne·s de maintenance des firmes, etc.) seront invité·e·s à déclarer les incidents de manière anonyme ou volontairement identifiée.

Le questionnaire recueillera des informations sur le type d'incident, le contexte, les facteurs contributifs, les mesures préventives et les conséquences. Les données seront stockées de manière sécurisée et analysées périodiquement pour identifier les tendances et les points critiques.

La participation sera ouverte, sur une base volontaire, à l'ensemble des centres IRM en Suisse. Les participants seront : Technicien·ne·s en radiologie médicale, radiologues, physicien·ne·s, technicien·ne·s de maintenance des firmes et responsables de la sécurité IRM des centres d'imagerie publics et privés en Suisse.

Récolte des données

Le registre sera lancé à partir du 27 janvier 2026. Le formulaire permettra de recueillir les suivantes formations :

- Informations générales sur l'événement
- Description de l'incident
- Facteur et implications
- Gestion de l'événement
- Informations sur le déclarant (facultatif)

Analyse des données

Les données quantitatives seront analysées de manière descriptive (fréquences, distributions, tendances) à l'aide des logiciels statistiques stata.

Les données qualitatives (champs de texte libre) feront l'objet d'une analyse thématique afin d'identifier les problématiques récurrentes ou contextuelles.

Des rapports périodiques (bi-annuel) présenteront les résultats, les tendances et les recommandations préventives.

Valorisation des résultats

Les résultats contribueront à :

- La mise en place d'un registre national pérenne de la sécurité en IRM, favorisant l'amélioration continue et le partage d'expériences entre institutions.
- L'élaboration de recommandations nationales de sécurité IRM.
- L'intégration des résultats dans les programmes de formation des professionnel-le-s de l'IRM.
- La diffusion scientifique lors de congrès nationaux (SCR et Qualirad) et dans des revues scientifiques (Radiography ou JMRIS) et associations de sécurité des patients, ainsi que PLATISS.